

**HACKATON
CONFÉRENCE**



LA RÉMUNÉRATION DES AUTEURICES DU LIVRE ET LE DROIT D'AUTEUR

13 et 14 novembre 2024

**Amphithéâtre Alain Beretz
Bâtiment Présidence
Campus Esplanade
Université de Strasbourg**

Organisé par :



Crédit image : SaKimieNolDeph, illustratrice et autrice de webtoon

**« La rémunération des auteurices du livre et le droit d'auteur »
Strasbourg Capitale Mondiale du Livre (UNESCO 2024)**

Hackathon/Conférence organisé par le Centre d'Etudes Internationales de la Propriété
Intellectuelle
et la Ligue des Auteurs Professionnels

Hackathon

13 novembre 2024

14h à 18h

Cardo, Salles 3A et 3B

Un hackathon est un évènement intensif et collaboratif, fusionnant les termes « Hack » et « Marathon ». Initialement dédié au développement informatique, ce format s'est depuis étendu à de nombreux autres domaines.

Il rassemble des professionnels de divers horizons qui, durant un temps limité, travaillent ensemble pour développer des solutions innovantes sur un thème précis. Ce type d'évènement met en lumière la créativité et l'expertise des participants, qui unissent leurs forces pour concevoir des projets novateurs en équipe.

Pourquoi organiser un Hackathon ?

Les colloques traditionnels, bien qu'intéressants pour aborder des sujets complexes, sont souvent limités par une hyperspécialisation qui entrave la collaboration. Les intervenants s'y succèdent sans réelle interaction, tandis que le public, réduit à un rôle d'auditeur, n'a pas l'occasion de participer activement ni de partager ses connaissances ou son expérience.

Notre éducation et nos modes de pensée nous ont habitués à compartimenter les savoirs plutôt qu'à les interconnecter. Pourtant, pour relever les défis de la pensée complexe, il est essentiel d'adopter une approche transdisciplinaire, en réfléchissant à la manière de connecter et de reconnecter les différentes branches du savoir.

L'hackathon se présente alors comme un espace d'échange et de réflexion innovant, permettant de dépasser ces cloisonnements et d'apprendre à travailler ensemble, quelles que soient nos disciplines ou spécialités.

C'est pourquoi nous voyons en ce format une méthodologie idéale pour explorer et comprendre l'impact de l'intelligence artificielle sur la créativité.

Des discussions et échanges sur la rémunération des auteurs et autrices

Cet hackathon est l'occasion de donner un maximum la parole aux créateurs, pour parler de leurs conditions de travail et de rémunération.

Le format est très libre, les participants pourront se rassembler sous la forme de tables rondes ou d'ateliers informels.

Cet hackathon est une formidable opportunité de rassembler une communauté de créateurs et de juristes éclairés et avides d'apprendre toujours plus. Aux fins de pouvoir travailler ensemble, son accès est réservé aux auteurices membres de deux associations professionnelles et aux intervenant(e)s du colloque du 14 novembre.

Conférence

« La rémunération des auteurices du livre et le droit d'auteur »

14 novembre 2024

Amphithéâtre Beretz

Bâtiment Présidence, Campus Esplanade, Université de Strasbourg

09h15- Mots de bienvenue

Michel Deneken, Président de l'Université de Strasbourg (TBC)

Yann Basire, Directeur général du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)

09h30- 1^{ère} table ronde : Des réalités de la rémunération, aux possibles

Modératrice : Stéphanie Le Cam, Maître de conférences à l'Université Rennes 2 et Directrice de la Ligue des auteurs professionnels

Autrices et auteurs représentant les participants au Hackathon

Questions & Réponses

10h20- Pause-café

10h40 – 2^{ème} table ronde : De la réalité de la protection du travail des autrices et auteurs

Modérateur : Diogo Costa Cunha, Maître de conférences au CEIPI, Université de Strasbourg

Eglantine de Boissieu, Déléguée générale du Syndicat des compositeurs et compositrices de musique contemporaine

(en ligne)

Jade Desvignes, Responsable juridique de la Ligue des Auteurs Professionnels

Louise Metayer, Représentante de l'association Central Vapeur

Agent, Syndicat des agents (TBC)

Questions & Réponses

12h00 Pause déjeuner

13h45 - 3^{ème} table ronde : Le droit d'auteur : quelle rémunération ?

Modérateur : Franck Macrez, Maître de conférences au CEIPI, Université de Strasbourg

Stéphanie Carre, Maître de conférences au CEIPI, Université de Strasbourg
Samuel Sfez, Président de l'Association des Traducteurs Littéraire de France, Traducteur
Gilles Vercken, Avocat fondateur, Cabinet Vercken & Gaullier
Editeur (TBC)

Questions & Réponses

15h Pause-café

15h20- 4^{ème} table ronde : L'avenir de la rémunération en droit d'auteur au cœur d'un futur statut ?

Modérateur : Gilles Million, Directeur de la Confédération de l'Illustration et du Livre Grand Est

Céline Bénabès, Directrice générale de la Charte des auteurs illustrateurs jeunesse
Patrice Locmant, Directeur général de la SGDL
Dominique Tourte, Président de la FEDEI
Editeur (TBC)

Questions & Réponses

16h40- Le débat : Négociations et accords collectifs

Modératrice : Stéphanie Carre, Maître de conférences au CEIPI, Université de Strasbourg

Thierry Maillard, Directeur juridique de l'ADAGP
Geoffroy Pelletier, Directeur général de la SOFIA (TBC)
Frédéric Young, Délégué général de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD Belgique)
Représentant du Syndicat National de l'Édition (TBC)

Questions & Réponses

17h50 : Le mot de la fin

Yann Basire, Directeur général du CEIPI
Frédéric Maupomé, Président d'honneur de la Ligue des auteurs professionnels (en ligne)

18h00 : Cocktail de clôture